

Collectif Citoyen de Vigilance



ccv65500@gmail.com

Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

Le pacte de territoire de santé, programme de lutte contre les déserts médicaux en France, vise à développer le travail en équipe par le regroupement de professionnels de santé issus de disciplines différentes.

Ces structures peuvent prendre la forme de maisons de santé pluridisciplinaire (MSP).

La Communauté des Communes Vic Montaner détient la compétence pour réaliser un projet médical de ce type. Elle en fait par ailleurs une de ses priorités.

Les professionnels de santé consultés manifestent un vif intérêt pour cette structure.

Cette MSP regrouperait notamment, médecins généralistes, spécialistes, radiologues, laboratoire de biologie, infirmières, dentiste, podologue, ostéopathe etc..

Le choix du site pourrait être connu rapidement.

Dans le contexte actuel, ces établissements de santé prennent tout leur sens et permettent d'offrir des soins diversifiés et coordonnés.

Nous ne pouvons donc que nous réjouir de cette implantation sur notre territoire.



RIF IF IF au centre ville ; souriez, vous n'êtes pas filmé (e)



Dans ce numéro :

- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- RIF IF IF au centre ville; souriez vous n'êtes pas filmé (e)
- Alertes Finances 1
- Brèves : on ne nous dit pas tout

Mi mars, six ifs abattus en plein jour place de la mairie....

Après recommandation de la gendarmerie considérant que la présence de ces arbustes, taillés en topiaire, et les caméras de surveillance n'étaient pas compatibles, ordre est donné par M. le Maire et/ou ses proches collaborateurs de les abattre.

Procédure **illégal**e (infraction au code du patrimoine) décision **surprenante, choquante, radicale**, résultat d'un exercice sans partage. Une réflexion élargie eut, sans nul doute, apporté plus de sagesse et abouti à une solution plus consensuelle.

En premier lieu, cette hypothèse d'école aurait mérité d'être vérifiée, caméras en place, avant d'être validée.

Dans un deuxième temps, la commission de l'environnement aurait dû être consultée.

D'autres choix auraient pu être retenus : transplanter, vendre ou donner. Aucune de ces solutions n'aurait coûté plus cher.

Quant au conseil municipal, il n'a été ni informé, ni consulté.

La **RADICALITÉ** du geste est particulièrement **INQUIÉTANTE**. **Pourquoi tant de précipitation**, alors que les caméras ne sont toujours pas en place ? La réponse pourrait être donnée par le besoin d'occuper l'espace médiatique entre les deux tours de l'élection départementale.

Semaine des Pyrénées du 28 mars 2015; communiqué de presse assorti d'une photo. (*Pour mémoire, photo déjà parue à l'identique à l'appui d'une autre opération de communication dans la Dépêche du 13 septembre 2014*).

Si telle était la raison, ce serait tout simplement **AFFLIGEANT** et contre productif car, ni le sécuritaire, ni la vague bleue, ni le réflexe clocher, n'ont joué en faveur de Mme Anne-Laure Latrille

Larmitou et de M. Clément Menet qui comptabilisaient, faut-il le rappeler, un déficit à Vic de 350 voix (- 17 %) par rapport au 2^o tour des élections municipales.

Imaginons que ce geste fût commis par un anonyme, la presse locale aurait titré :

ACTE DE VANDALISME À VIC

... six ifs sexagénaires, en parfaite santé, témoins muets de tant d'évènements vicquois ont terminé leur vie à la déchetterie.





Alertes Finances 1

Une première lecture du Budget Primitif voté lors du Conseil Municipal du 02 avril dernier fait apparaître :

- une **BAISSE** de 14 % de l'autofinancement dans la section **Investissement**
- une **HAUSSE** de 12 % des charges de **Fonctionnement** (sur 2 ans) avec une **baisse des services rendus aux Vicquois**
 - ◆ - 37% pour les fournitures scolaires
 - ◆ Diminution de la subvention au bureau d'Aide Sociale (CCAS)
 - ◆ Diminution du montant global des subventions versé aux associations

C'est **tout le contraire** des engagements de l'équipe municipale.

Impôts locaux . Effets d'une promesse électorale :

- Baisse imperceptible pour les citoyens
- Diminution notable des recettes communales

Qu'en sera-t-il des prestations que les Vicquois sont en droit d'attendre?

Notons la présence d'un emprunt de 700 000 euros.

FESTIVAL DE GASTRONOMIE

Il a été reconnu en Conseil Municipal une dépense de **175 000 euros pour le festival de gastronomie en juillet 2015** .

Même si on peut regretter le choix de la date (weekend des Médiévales de Montaner) souhaitons un franc succès à cette manifestation, ne serait-ce que dans l'intérêt de nos finances locales.

Brèves : on ne nous dit pas tout

Marché du samedi ; maintien ou suppression ?

Les citoyens ont le droit de savoir. Qu'en est-il vraiment ?

Suppression d'un poste d'Agent Technique Spécialisé d'Ecole Maternelle

Cette suppression à l'Ecole Maternelle du Petit Bois va dégrader l'encadrement de nos enfants .

Encore une atteinte à l'Ecole de la République.

Le commerce à bas prix ? Le feuilleton continue

« La réouverture en centre ville d'un commerce alimentaire de premiers prix avant la fin de l'année », engagement de l'équipe municipale faite début 2014.

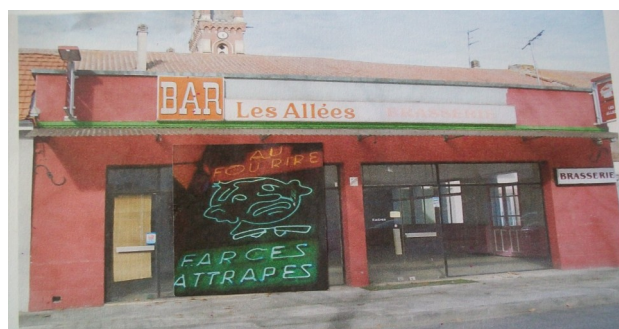
Compte rendu du Conseil Municipal du 11 /12/ 2014 : « M. le Maire rappelle l'engagement municipal pris auprès de la population de

réalisation d'un marché couvert avec une offre de produits alimentaires commercialisés en circuit court, des produits à des prix raisonnables demandés par la population vicquoise ».

A quelle date l'ouverture ?

Quels sont les commerces intéressés ?

Nous ne connaissons pour le moment que le prix d'acquisition d'un immeuble (100 000 €). Le montant des travaux reste inconnu à ce jour !



CCV est un collectif de vigilance mis en place par des Vicquoises et des Vicquois. Il regroupe des citoyens de tous âges, de toutes catégories sociales, de toutes sensibilités politiques, soucieux de respecter le jeu démocratique et citoyen. Aucun des membres du CCV n'a été candidat aux dernières élections municipales et n'a d'ambitions électorales.